



## MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANGÈLE-DE-MONNOIR

À une séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir tenue le lundi 2 novembre 2015 à compter de 19 h 05 en la salle du Conseil municipal au 7 chemin du Vide à Sainte-Angèle-de-Monnoir et à laquelle sont présents monsieur Michel Picotte, maire et madame et messieurs les conseillers suivants :

Denis Paquin, conseiller au poste # 1  
Josée Desrochers, conseillère au poste # 3  
Claude Gingras, conseiller au poste # 4  
Francis Côté, conseiller au poste # 5  
Nicolas Beaulne, conseiller au poste # 6

Est absente : Thérèse Larose D'Amours, conseillère au poste # 2

tous formant quorum sous la présidence du maire.

Mme Pierrette Gendron, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

Le maire, M. Michel Picotte, procède à l'ouverture de la séance à 19 h 05 et invite les conseillers à prendre en considération l'ordre du jour proposé.

Résolution numéro 15-11-229

### 1 Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Mme Josée Desrochers, appuyée par M. Denis Paquin, il est **résolu** que l'ordre du jour soit et est approuvé tel que présenté et d'y inclure la modification suivante :

- Ajout du point 3.10 : Paiement de la facture de 140 \$ à la SPCA;

### **1 Ouverture de la séance et approbation de l'ordre du jour**

### **2 Greffe**

2.1 Procès-verbaux des séances ordinaire et extraordinaire des 5 et 19 octobre 2015, pour approbation (doc)

### **3 Gestion financière et administrative**

3.1 Comptes et salaires, pour approbation (doc)

3.2 Dépôt des états de revenus et dépenses et des états comparatifs de la Municipalité pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 octobre 2015 (article 176.4 C.M) (doc)

3.3 Avis de motion précédant l'adoption du règlement n° 470-15 pour fixer des taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2016 et les conditions de leur perception

3.4 Dépôt du rapport du maire (doc)

3.4.1 Distribution du rapport, pour approbation

3.5 Fermeture du bureau au temps des fêtes, pour approbation

3.6 Refinancement par billet de l'emprunt de 99 300 \$ en vertu du règlement numéro 348-05 (auto-pompe) (doc à venir concernant 3.6.1 et 3.6.2)

3.6.1 Acceptation de l'offre, pour approbation

3.6.2 Modification par résolution du règlement n° 348-05, pour approbation

## Procès-verbal de la séance ordinaire du 2 novembre 2015

- 3.7 Don aux Chevaliers de Colomb pour la guignolée 2015 (50 \$ en 2014), pour approbation (doc)
- 3.8 Renouvellement du contrat d'assurance générale numéro MMQP-03-055030 avec la Mutuelle des Municipalités du Québec, venant à échéance le 31 décembre 2015 coût approximatif : 26 538 \$ (2014 : 26 229 \$ = 25 139 \$ + 1 090 \$), pour approbation (doc)
- 3.9 Avis de motion précédant l'adoption du règlement n° 471-15 amendant le règlement n° 392-08 et amendements concernant les animaux pour modifier l'article 35 « frais de garde et de capture » (doc)

### **4 Sécurité publique**

- 4.1 Demande d'autorisation pour achats d'équipements pour le service de sécurité incendie, pour approbation (doc)

### **5 Transport– Voirie locale**

- 5.1 Approbation du rapport des dépenses pour les travaux à exécuter en 2016 sur le chemin Saint-François conformément à l'entente avec la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville, pour approbation (doc)
- 5.2 Approbation de la grille tarifaire 2016 – Handi-Bus, pour approbation (doc)

### **6 Hygiène du milieu et cours d'eau**

- 6.1 Appui à la demande d'intervention pour des travaux dans la Branche 56 de la Rivière Sud-Ouest et établir le mode de répartition des travaux (superficie du bassin de drainage), pour approbation (doc)
- 6.2 Mandat à les Services Exp pour la prise de mesure de boues dans les étangs à la station d'épuration (coût forfaitaire de 2 650 \$ taxes en sus), pour approbation (doc)

### **7 Santé et bien-être**

- 7.1 Acceptation des états budgétaires révisés au 20 juillet 2015 par la SHQ, pour approbation (doc)

### **8 Aménagement, urbanisme et développement**

- 8.1 Compte-rendu et orientation préliminaire de la CPTAQ – dossier camping Domaine du Rêve inc. (doc)

### **9 Loisirs et culture**

- 9.1 Engagement de M. Pierre Parent comme préposé à la patinoire et aide aux travaux publics au besoin, pour approbation
- 9.2 Offre de service pour la rédaction d'un devis pour l'achat et la mise en place d'un jeu d'eau, pour approbation (doc)
- 9.3 Demande de subvention pour l'aménagement de plateaux de loisir au Parc Noël-Dubé dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants 2015-2016 de la MRC de Rouville, pour approbation (doc)

### **10 Affaires diverses**

### **11 Correspondances**

### **12 Période de questions**

### **13 Clôture de la séance**

#### **Ajout à l'ordre du jour**

- 5.3 Paiement de la retenue spéciale de 9 488,49 \$ taxes incluses concernant les travaux de pavage au rang de la Côte-Double, pour approbation (doc)
- 6.3 Lettre pour inspection des installations septiques, pour approbation (doc)

Il est également **résolu** que tout autre sujet d'intérêt public puisse être ajouté à la rubrique "Affaires diverses".

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 15-11-230

2.1 Adoption des procès-verbaux des séances des 5 et 19 octobre 2015

---

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par M. Nicolas Beaulne, il est **résolu** que les procès-verbaux des séances ordinaire et extraordinaire tenue respectivement les lundis 5 et 19 octobre 2015 soient et sont adoptés tels qu'ils ont été rédigés.

Que la directrice générale et secrétaire-trésorière soit dispensée d'en donner lecture étant donné qu'une copie desdits procès-verbaux a été transmise à tous les membres du Conseil avant ce jour.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 15-11-231

3.1 Approbation des comptes et salaires payés

---

Sur proposition de M. Francis Côté, appuyée par Mme Josée Desrochers, il est **résolu** que les comptes et salaires suivants soient et sont approuvés et que la directrice générale soit autorisée à les payer et qu'un certificat de disponibilité a été émis à ces fins :

Paiements directs par ACCES D :	21 998,35 \$
Fournisseurs :	366 026,35 \$
Paiements directs :	35 371,61 \$
Salaires – paies 39 à 42:	39 273,40 \$

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

3.2 Dépôt des états des revenus et dépenses ainsi que des états comparatifs de la Municipalité pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 octobre 2015

---

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose, conformément aux dispositions de l'article 176.4 du *Code municipal*, les états des revenus et dépenses de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir ainsi que les états comparatifs portant sur les revenus et dépenses prévues au budget et celles effectuées pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 octobre 2015.

Avis de motion numéro : 15-11-232

3.3 Avis de motion précédant l'adoption du règlement numéro 470-15 pour fixer les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice financier 2016 et les conditions de leur perception

---

Avis de motion est donné par M. Denis Paquin, conseiller, qu'il présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du Conseil, le règlement numéro 470-15 afin de fixer les taux de taxes et les tarifs pour l'année 2016 et les conditions de leur perception.

**Donné à Sainte-Angèle-de-Monnoir, ce 2 novembre 2015**

Les points 3.4 et 3.4.1 sont reportés à une séance ultérieure.

Résolution numéro 15-11-233

3.5 Fermeture du bureau durant la période des fêtes

---

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par M. Nicolas Beaulne, il est **résolu** de fermer le bureau municipal durant la période des fêtes du 23 décembre 2015 au 4 janvier 2016 inclusivement.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 15-11-234

3.6.1 Acceptation de l'offre pour le refinancement de notre emprunt par billets au montant de 99 300 \$ en vertu du règlement numéro 348-05 (auto-pompe)

---

Sur proposition de M. Francis Côté, appuyée par M. Nicolas Beaulne, il est **résolu** que la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir accepte l'offre qui lui est faite de la Caisse Desjardins de Saint-Césaire en date du 2 novembre 2015 pour son emprunt par billets au montant de 99 300 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 348-05 pour auto-pompe. Ce billet est émis au prix de 100,00 \$ CAN pour chaque 100,00\$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans comme suit :

<b>18 700 \$</b>	<b>3,450 %</b>	<b>9 novembre 2016</b>
<b>19 300 \$</b>	<b>3,450 %</b>	<b>9 novembre 2017</b>
<b>19 800 \$</b>	<b>3,450 %</b>	<b>9 novembre 2018</b>
<b>20 400 \$</b>	<b>3,450 %</b>	<b>9 novembre 2019</b>
<b>21 100 \$</b>	<b>3,450 %</b>	<b>9 novembre 2020</b>

Il est également **résolu** que les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire préautorisé à celui-ci.

Il est également résolu que M. Michel Picotte, maire, et Mme Pierrette Gendron, directrice générale et secrétaire-trésorière, soient autorisés à signer les billets.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 15-11-235

3.6.2 Modification du règlement d'emprunt numéro 348-05 en vertu duquel des billets sont émis

---

**Considérant** que, conformément au règlement d'emprunt numéro 348-05, la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir souhaite emprunter par billet un montant total de 99 300 \$;

**Considérant qu'**à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu duquel ces billets sont émis;

**Pour ces motifs**, il est proposé par M. Francis Côté, appuyé par Mme Josée Desrochers et **résolu** :

**Que** le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

**Qu'**un emprunt par billet au montant de 99 300 \$ prévu au règlement d'emprunt numéro 348-05 soit réalisé;

**Que** les billets soient signés par le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière;

**Que** les billets soient datés du 9 novembre 2015;

**Que** les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

**Que** les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2016.	18 700 \$
2017.	19 300 \$
2018.	19 800 \$
2019.	20 400 \$
2020.	21 100 \$
2020	terminé

**Que** pour réaliser cet emprunt la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir émette pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 9 novembre 2015), concernant les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2016 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements dans le règlement numéro 348-05, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 15-11-236

### 3.7 Don de 50 \$ aux Chevaliers de Colomb pour la guignolée 2015

Sur proposition de M. Denis Paquin, appuyée par M. Francis Côté, il est **résolu** d'accorder un don de 50 \$ aux Chevaliers de Colomb 1671 Marieville, dans le cadre de la guignolée annuelle afin d'amasser des fonds pour venir en aide aux personnes défavorisées durant la période des Fêtes et d'affecter ce montant à même les crédits disponibles au poste budgétaire numéro 02-190-01-971.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 15-11-237

### 3.8 Renouvellement de notre contrat d'assurance – Mutuelle des Municipalités du Québec

Sur proposition de M. Francis Côté, appuyée par Mme Josée Desrochers, il est **résolu** de renouveler notre police d'assurance municipale avec La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) pour l'année 2016 et que leur lettre datée du 14 octobre 2015 intitulée « Renouvellement de votre contrat d'assurance des municipalités » fasse partie intégrante de la présente résolution comme si au long reproduite;

Il est également **résolu** d'affecter un montant de vingt-six mille six cent trente-huit (26 638 \$) au budget 2016 pour défrayer cette dépense.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 15-11-238

3.9 Avis de motion précédant l'adoption du règlement n° 471-15 modifiant le règlement n° 392-08 et ses amendements concernant les animaux afin de modifier l'article 35 « frais de garde et de capture »

---

Avis de motion est donné par M. Denis Paquin, conseiller, qu'il présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du Conseil, le règlement numéro 471-15 afin de modifier le règlement numéro 392-08 et ses amendements concernant les animaux afin de modifier l'article 35 « frais de garde et de capture ».

**Donné à Sainte-Angèle-de-Monnoir, ce 2 novembre 2015**

Résolution numéro 15-11-239

3.10 Autorisation de paiement de la facture de la SPCA Montérégie

---

Sur proposition de M. Denis Paquin, appuyée par Mme Josée Desrochers, il est **résolu** de payer la facture de 140 \$ de la SPCA Montérégie pour la capture de chiens durant l'été 2015 et d'affecter ce montant au poste budgétaire 02-290-01-459.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 15-11-240

4.4 Autorisation d'achat d'un adaptateur pour le service de la sécurité incendie

---

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par M. Nicolas Beaulne, il est **résolu** de procéder à l'achat d'un (1) adaptateur 4" Storz X 2½ NH Swivel femelle au coût de 200 \$ et d'affecter ce montant au poste budgétaire 02-220-01-640.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 15-11-241

4.4 Autorisation d'achat de vingt (20) lampes de poche pour le service de la sécurité incendie

---

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par Mme Josée Desrochers, il est **résolu** de procéder à l'achat de vingt (20) lampes de poche Streamlight (XC402) DEL Survivor et d'affecter ce montant au poste budgétaire 02-220-01-640.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 15-11-242

5.1 Travaux de voirie 2016 – Entente intermunicipale avec la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville relativement au chemin Saint-François

---

**Considérant** que la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir a conclu une entente avec la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville relativement à l'entretien d'une section du chemin Saint-François (2,9 km), laquelle prévoit la fourniture de services;

**Considérant** que le Conseil prévoit effectuer dans l'année 2016 les travaux de voirie suivants, à savoir :

• Lignage	1 300 \$
• Déneigement (incluant sel à déglacage)	9 450 \$
• Asphaltage et pierre	3 000 \$
• Vérification de l'état du ponceau de la Branche 66 de la Rivière Sud-Ouest	<u>1 000 \$</u>
Total :	14 750 \$

**Considérant** que ces travaux seront répartis au pourcentage établi à l'entente soit 78 % (11 505 \$) par la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir et 22 % (3 245 \$) par la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville;

**En conséquence**, il est proposé par M. Francis Côté, appuyé par M. Claude Gingras, et **résolu** que le Conseil de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir accepte les prévisions budgétaires pour les travaux à effectuer en 2016 sur cette section du chemin Saint-François (2,9 km) et porte au budget 2016 les sommes nécessaires pour exécuter ces travaux;

Il est également **résolu** de transmettre, pour approbation, une copie de la présente résolution à la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 15-11-243

5.2 Approbation de la grille tarifaire et du budget 2016 – Handi-Bus

---

**Considérant** que les administrateurs du transport adapté Handi-Bus inc ont adopté la résolution numéro 2015-041 concernant la grille tarifaire 2016 ainsi que la résolution numéro 2015-042 concernant le budget 2016;

**Considérant** que le Conseil, en vertu de l'article 537.1 du *Code municipal* doit approuver par résolution la nouvelle grille tarifaire ainsi que le budget 2016 de Handi-Bus inc qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016;

**Pour ces motifs**, il est proposé par M. Denis Paquin, appuyé par M. Francis Côté et **résolu** d'approuver la grille tarifaire 2016 de Handi-Bus inc ci-dessous, pour le service de transport adapté :

**Grille tarifaire 2016**

DESTINATION	1 <sup>ER</sup> JANVIER 2016
<b>BILLETS UNITAIRES</b>	
Intra zone 1	<b>Gratuit *</b>
Intra zone 2_Mariville	<b>Gratuit *</b>
Intra zone 2 ou 3	<b>4,50 \$</b>

Procès-verbal de la séance ordinaire du 2 novembre 2015

DESTINATION	1 <sup>ER</sup> JANVIER 2016
Zone 2 vers zone 1 ou zone 3 vers 2 vice-versa	5,00 \$
Zone 3 vers zone 1 vice-versa	5,50 \$
Zone 1 vers zone 4 Saint-Jean-sur-Richelieu	7,50 \$
Zone 2 vers zone 4 Saint-Jean-sur-Richelieu	8,00 \$
Zone 3 vers zone 4 Saint-Jean-sur-Richelieu	9,00 \$
Zone 1 vers zone 5 Longueuil + Couronne Sud	8,50 \$
Zone 2 vers zone 5 Longueuil + Couronne Sud	9,00 \$
Zone 3 vers zone 5 Longueuil + Couronne Sud	9,50 \$
Zone 1 vers zone 6 Montréal + Mtl métropolitain	10,50 \$
Zone 2 vers zone 6 Montréal + Mtl métropolitain	11,00 \$
Zone 3 vers zone 6 Montréal + Mtl métropolitain	11,50 \$
Zone 1 vers zone 7 Granby	11,50 \$
Zone 2 vers zone 7 Granby	11,00 \$
Zone 3 vers zone 7 Granby	10,50 \$
<b>LIVRET</b>	
Livret de 20 billets de 2,00 \$	36,00 \$
Livret de 20 billets de 0,50 \$	9,00 \$
Livret de 10 billets de 5,00 \$	45,00 \$
<b>LAISSEZ-PASSER / CARTE MENSUELLE</b>	
Carte mensuelle intra zone 1, 2 et 3 - Handi-Bus	119,50 \$

- Zone 1 : Chambly, Richelieu, Carignan  
 Zone 2 : Saint-Mathias-sur-Richelieu, Marieville  
 Zone 3 : Sainte-Angèle-de-Monnoir, Rougemont, Saint-Césaire  
 Zone 4 : Saint-Jean-sur-Richelieu  
 Zone 5 : Longueuil (arr. Greenfield Park, arr. St-Hubert et Vieux-Longueuil)  
 Couronne Sud  
 Zone 6 : Montréal (arr. Plateau Mont-Royal) + Montréal métropolitain  
 Zone 7 : Granby  
 \*La gratuité est offerte aux usagers des municipalités de Chambly, Richelieu, Carignan et Marieville sur leur secteur uniquement

Il est également **résolu** d'approuver le budget 2016 tel que présenté et de payer la quote-part de la Municipalité au montant de 7 720 \$ en deux versements, soit au 1<sup>er</sup> février et au 1<sup>er</sup> mai 2016.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 15-11-244

5.3 Autorisation de paiement de la retenue spéciale à Sintra inc. concernant les travaux de pavage au rang de la Côte-Double

**Considérant** qu'un montant de neuf mille quatre cent quatre-vingt-huit dollars et quarante-neuf sous (9 488,49 \$) taxes incluses a été retenu par la Municipalité sur la facture de Sintra inc. pour les travaux d'infrastructure de voirie au rang de la Côte-Double puisqu'il s'est avéré que des résultats de tests de compaction du pavage faits par Laboratoire SM inc. étaient non conformes aux exigences du devis;



**Considérant** que Sintra inc. a fait parvenir les résultats des tests de compacité faits par la compagnie à M. Alain Charbonneau, ingénieur pour la Municipalité, en spécifiant la méthode de calcul précisé dans le devis;

**Considérant** la lettre de M. Charbonneau, laquelle spécifie qu'à la lumière des informations fournies par Sintra inc., les travaux respectent les normes exigées des plans et devis;

**Pour ces motifs**, il est proposé par M. Denis Paquin, appuyé par M. Francis Côté, et **résolu** d'autoriser le paiement de la retenue spéciale de neuf mille quatre cent quatre-vingt-huit dollars et quarante-neuf sous (9 488,49 \$) taxes incluses à Sintra inc. et d'engager une dépense au poste budgétaire 23-042-00-710.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 15-11-245

6.1 Appui à la demande d'intervention pour des travaux dans la Branche 56 de la Rivière Sud-Ouest et établir le mode de répartition des travaux (superficie du bassin de drainage)

---

**Considérant** que la MRC de Rouville a reçu une demande d'intervention pour des travaux d'entretien dans le cours d'eau Branche 56 de la rivière Sud-Ouest, situé en partie sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir;

**Considérant**, que cette demande a fait l'objet d'un rapport d'inspection de la part de la coordonnatrice à la gestion des cours d'eau de la MRC, lequel rapport est à l'effet de recommander la réalisation de travaux dans le cours d'eau Branche 56 de la Rivière Sud-Ouest;

**Considérant** que, conformément à la *Politique de gestion des cours d'eau de la MRC de Rouville*, toute municipalité dont le territoire est visé par une demande d'intervention dans un cours d'eau est invitée à adopter une résolution afin d'une part, d'entériner la demande de travaux et, d'autre part, de statuer sur l'option retenue pour la répartition du coût des travaux éventuels;

**Considérant** qu'advenant que le bassin de drainage devant bénéficier de ces travaux soit l'option retenue par la Municipalité, la résolution doit également être à l'effet de consentir à ce que la superficie de ce bassin soit déterminée avec une marge d'erreur d'au plus 10 %;

**En conséquence**, il est proposé par M. Claude Gingras, appuyé par M. Denis Paquin et **résolu** que la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir :

- 1 appuie la demande de travaux dans la Branche 56 de la Rivière Sud-Ouest et est favorable à ce que la MRC de Rouville entreprenne les procédures nécessaires à l'exécution des travaux demandés;
- 2 informe la MRC de Rouville de son intention de répartir le coût des travaux éventuels dans la Branche 56 de la Rivière Sud-Ouest en fonction du bassin de drainage devant bénéficier de ces travaux et consent à ce que la superficie de ce bassin soit déterminée avec une marge d'erreur possible d'au plus 10 %.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

Résolution numéro 15-11-246

6.2 Mandat à les Services Exp pour la prise de mesure de boues dans les étangs à la station d'épuration – Programme TECQ

---

Sur proposition de M. Denis Paquin, appuyée par Mme Josée Desrochers, il est **résolu** de mandater Les Services EXP inc. pour la prise des mesures de boues dans les trois étangs de la station d'épuration au coût de 3 050 \$ taxes incluses et d'engager cette dépense dans le cadre du Programme de la Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ).

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

Résolution numéro 15-11-247

6.3 Autorisation d'envoi d'une lettre pour l'inspection de certaines installations septiques

---

Sur proposition de M. Francis Côté, appuyée par M. Denis Paquin, il est **résolu** d'autoriser l'envoi d'une lettre pour l'inspection des installations septiques à tous les propriétaires qui n'ont pas refait leur installation septique depuis 1981 avec permis au dossier ainsi qu'à ceux qui ont des problèmes avec leur système existant.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

Résolution numéro 15-11-248

7.1 Acceptation des états budgétaires 2015 révisés par la SHQ

---

**Considérant** que l'OMH de Sainte-Angèle-de-Monnoir nous a transmis, pour approbation, leurs états budgétaires révisés au 20 juillet 2015;

**Considérant** que cette révision a été acceptée par le conseil d'administration de l'OMH par la résolution numéro 28-09-15 en date du 22 septembre 2015;

**En conséquence**, il est proposé par M. Francis Côté, appuyé par Mme Josée Desrochers et **résolu** que la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir approuve les états budgétaires révisés au 20 juillet 2015 de l'Office municipal d'habitation de Sainte-Angèle-de-Monnoir et que la Municipalité s'engage à défrayer le montant supplémentaire de 500 \$ correspondant à sa quote-part qui est de 10 % du déficit.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

M. Claude Gingras, conseiller au poste # 4, déclare qu'il possède des intérêts pécuniaires à titre d'actionnaire du Camping Domaine du Rêve inc. et s'abstient de participer aux délibérations du Conseil sur le point 8.1.

Résolution numéro 15-11-249

9.1 Engagement de M. Pierre Parent comme préposé à la patinoire et aide aux travaux publics au besoin

---

Sur proposition de Mme Josée Desrochers, appuyée par M. Denis Paquin, il est **résolu** d'engager M. Pierre Parent au poste de préposé à la patinoire pour la

saison 2015-2016 et comme aide aux travaux publics selon nos besoins et ce, au taux établi dans un document.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 15-11-250

9.2 Offre de service pour la rédaction d'un devis pour l'achat et la mise en place d'un jeu d'eau

---

Sur proposition de M. Denis Paquin, appuyée par Mme Josée Desrochers, il est **résolu** de retenir les services de M. Pierre Girard, ingénieur, pour la rédaction d'un devis et la mise en place d'un jeu d'eau au Parc Noël-Dubé ainsi que pour l'étude de la conformité des soumissions au coût de 1 380 \$ taxes incluses et d'engager cette dépense au poste budgétaire 23-081-00-411.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 15-11-251

9.3 Demande d'aide financière pour l'aménagement de plateaux de loisir au Parc Noël-Dubé dans le cadre de la *Politique de soutien aux projets structurants 2015-2016* de la MRC de Rouville

---

**Considérant** que la MRC de Rouville nous invite à présenter une demande d'aide financière dans le cadre de sa *Politique de soutien aux projets structurants 2015-2016*;

**Considérant** que le Conseil désire présenter le projet d'aménagement de plateaux de loisir au Parc Noël-Dubé dans le cadre de cette politique;

**En conséquence**, il est proposé par M. Denis Paquin, appuyé par M. Francis Côté et **résolu** :

- de déposer une demande d'aide financière à la MRC de Rouville pour le projet d'aménagement de plateaux de loisir au Parc Noël-Dubé dans le cadre de la *Politique de soutien aux projets structurants 2015-2016*;
- que la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir s'engage à défrayer toutes les dépenses excédant le montant accordé par la MRC dans le cadre de la *Politique de soutien aux projets structurants 2015-2016* estimé à un montant de 21 596 \$;
- de nommer Mme Pierrette Gendron, directrice générale, comme personne ressource pour le projet et de l'autoriser à signer tout document relatif à cette demande d'aide pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

12 Période de questions

---

Une période de questions pour le public a lieu à ce moment-ci.

Résolution numéro 15-11-252

13 Clôture de la séance

---

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par Mme Josée Desrochers, il est **résolu** que la séance soit levée.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

---

Le maire

---

La directrice générale et  
secrétaire-trésorière